



PROGRAMME DE FORMATION

CACES®R482 toutes catégories. Engins de chantier

Initial ou Recyclage Durée selon catégories et expérience du participant : 14h, 21h, 28h ou 35h, soit de 2 à 5 jours.
En INTER chez notre partenaire à SAINT GAUDENS ou BRUGUIERE.

Public visé

Toute personne amenée à travailler avec des engins de chantier, même occasionnellement.

Prérequis

- Être âgé(e) de 18 ans au moins
- Compréhension écrite et orale du français
- Être apte médicalement

Objectifs pédagogiques

- Conduire un engin de chantier dans les meilleures conditions de sécurité pour les personnes et le matériel
- Intégrer les règles de sécurité dans la prise en main et la conduite de l'engin de chantier conformément au Référentiel du CACES® R482
- Rendre compte des anomalies et difficultés rencontrées dans l'exercice de la conduite de l'engin

Contenu de la formation

Formation théorique

- Règlementation et textes en vigueur
- Les rôles et responsabilités : du chef d'équipe, du chef de chantier, du conducteur de travaux
- Grands principes de la conduite en sécurité
- Principales caractéristiques et catégories d'engins
- Fonctionnement des organes de service, des dispositifs de sécurité
- Vérifications avant mise, remise en service et vérifications périodiques
- Début de poste
- Principaux risques
- Règles de conduite, de circulation, de stationnement
- Gestes de commandement de manœuvre

Formation pratique

- Exercices pratiques sur engins de chantier : conduite, circulation, manœuvres, maintenance
- Contrôle visuel de l'état de l'engin
- Vérification du bon fonctionnement des dispositifs de sécurité
- Circulation sur différents sols dans différentes conditions de pente, en virage, en marche avant et arrière sur circuit
- Conduite dans le respect des conditions de circulation avec souplesse et précision des manœuvres
- Opérations de fin de poste
- Chargement et déchargement sur porte-engins
- Réalisation des opérations d'entretien de 1er niveau
- Réalisation des différents niveaux des réservoirs
- Rendre compte de son activité
- Fin de poste

Évaluation théorique et pratique CACES®.

Méthodes et moyens pédagogiques

- Salles de formation, livret d'apprentissage, supports vidéo,
- Alternance d'apports théoriques et de mises en situation pratique sur les engins concernés.
- Plateforme d'évolution pratique certifiée pour les tests CACES®.

Modalité d'évaluation et sanction de la formation

Les épreuves théoriques et pratiques de la conduite des engins de chantier sont réalisées en fin de formation conformément à la Recommandation R482 de la CNAMTS (Caisse nationale de l'assurance maladie des travailleurs salariés) en vue de la délivrance d'un Certificat d'Aptitude à la Conduite En Sécurité (CACES®) par catégorie d'engins valable 10 ans.

Dispositif de suivi

- Feuille d'émargement
- Questionnaire de satisfaction à chaud en fin de formation

Accessibilité aux personnes en situation de handicap (PSH)

Une Référente Handicap est présente sur le centre de formation, n'hésitez pas à la contacter pour toute demande.

Tarifs et modalités de financement

Sur devis.

Action de formation finançable auprès de votre OPCO, compte CPF, France Travail, autofinancement.

Modalités et délais d'accès à la formation

Inscription possible jusqu'à la veille de l'action de formation, selon disponibilités.

Pour tout renseignement, contacter SEIMA Formation BTP au 05.61.97.04.29 ou par mail à contact@seimaformationbtp.fr.

Pour info : Catégories de la Recommandation R482 / A - B1 - C1 - D - E - F - G

 **Depuis le 1er janvier 2018** la formation AIPR Encadrant/Concepteur est obligatoire, pour les personnes travaillant sur un chantier, et en particulier pour les conducteurs d'engins de chantiers, de grues auxiliaires de chargement ou de véhicule utilisé dans le BTP ou les secteurs connexes.